

Brève histoire de l'Église Réformée de Dreux-Marsauceux

Au XVIème siècle l'idée d'une réforme de l'Église, émise par Luther et Calvin, se répand dans le Drouais et le Thymerais comme dans tout le reste de la France. Les courants de pensée atteignent surtout ceux qui ont une certaine instruction, c'est-à-dire les nobles, les ecclésiastiques et quelques grands bourgeois.

C'est pourquoi de nombreux seigneurs de notre région adoptent les idées nouvelles, des prêtres aussi, l'évêque semble même leur être favorable puisqu'il ne prend apparemment aucune mesure contre eux, il laisse même le curé de Mézières, devenu pasteur, célébrer le culte réformé dans son propre évêché. Un chanoine de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, bien que nommé évêque, se convertira et deviendra pasteur àGenève !

De petits groupes acquis aux pensées des réformateurs se forment en ville et à la campagne ; certains se constituent bientôt en église : à Dreux, à Châteauneuf-en-Thymerais, à Laons, à Brezolles et à La Ferté-Ernault (aujourd'hui La Ferté-Vidame) ce qui leur vaut immédiatement une vague de persécutions et d'agressions, à Dreux, en 1562, contre l'apothicaire Margas, à Châteauneuf-en-Thymerais contre le château de Jeanne d'Albret mère du futur roi Henri IV, contre La Ferté-Ernault place forte protestante de Jean de Ferrières, contre le seigneur d'Olivet, etc.

A cette époque arrive le pasteur Jean Gravelle, natif de Dreux et dont le père a été le maire ; il travaille, sans doute dès son arrivée en 1562, à « dresser » l'Église de Dreux, elle est constituée l'année suivante et reconnue par le Synode de 1564.

Le 19 décembre 1562 a lieu, aux portes de Dreux, la première des guerres de religion et sans doute aussi l'une des plus meurtrières, elle pèsera lourdement sur l'avenir des huguenots drouais, qui ne pourront plus y célébrer de culte malgré, semble-t-il, l'autorisation expresse accordée par l'Édit d'Amboise en 1563.

A la suite de cet édit les églises des villes sont obligées d'émigrer vers des villages voisins où elles sont « recueillies » et protégées par des seigneurs passés à la Réforme ; l'Église de Dreux à Blainville chez Pierre de Saint-Aubin, l'Église de Châteauneuf-en-Thymerais chez le seigneur de Favières.

Il faut alors à Jean Gravelle affronter beaucoup d'obstacles et de difficultés ; il est obligé, en 1572, de partir en Angleterre pour se soustraire à la Saint-Barthélémy et plus tard en 1585 de s'exiler à Sedan, proscrit par l'Édit de Nemours. Enfin en 1608, il quitte un ministère de quarante huit ans dont quarante six à Dreux où il a montré une grande foi, beaucoup d'énergie et de courage.

Le local de Blainville, où se célèbre le culte n'est qu'une grange située à Nuisement, d'après la tradition. François d'Arpentigny promet de construire un temple, mais ne fait rien, ce n'est donc que vers 1635 que Jean des Mazis, en construit un avec presbytère à Fontaine-sous-Prémont (aujourd'hui hameau de la commune d'Ouerre).

La vie de toutes ces églises est assez mouvementée ; obligées parfois de s'unir par manque de moyen ou de pasteur puis reprennant leur indépendance dès que les circonstances le permettent ; les persécutions, l'envoi aux galères et l'exil de beaucoup vers la Hollande ou l'Allemagne diminuent considérablement le nombre de leurs membres.

Lorsque enfin, prélude à la Révocation de l'Édit de Nantes, l'église de la Ferté-Ernault est supprimée par une ordonnance royale de 1681, celle de Fontaine-sous-Prémont en 1682, celle de Favières en 1684, la disparition de celle de Laons reste mystérieuse de même que celle de Brezolles dont nous ne savons pas grand chose d'elle à ce moment ; les temples sont démolis.

La suppression des églises n'a pas, pour autant, fait disparaître les réformés, il est donc procédé à des « dragonnades » ; le 2^{ème} bataillon du régiment de Languedoc est chargé d'amener les récalcitrants, à l'église Saint-Pierre de Dreux, pour les faire abjurer. Seuls ceux de Brezolles et de la région devrons, à cause de l'éloignement, abjurer dans l'église de cette ville. La liste des abjurations montre une grande dispersion des réformés avec cependant trois noyaux : Fontaine-sous-Prémont - Marsauceux, Laons et Bû.

Après l'Edit de Tolérance de 1787 les protestants se réunissent officieusement ici ou là. Il faut attendre la reconnaissance par Bonaparte de l'Eglise Réformée, son organisation par les Articles Organiques et le décret impérial du 19 octobre 1807 pour que: *Art. 1^{ER}*.- Il y aura un oratoire et un pasteur de la communion réformée à Marsauceux, hameau de Mézières, département d'Eure-et-Loir.

Le territoire de l'église réformée correspondant approximativement à l'ensemble de ceux des anciennes églises de Fontaine-sous-Prémont, Laons, Brezolles, La Ferté-Ernault, Favières et comprend aussi Senonches et Saint-Martin-de-Nigelles soit en gros l'arrondissement actuel de Dreux.

Par décret du 5 juin 1810 le pasteur Léon-Frédéric-Louis Née est nommé à Marsauceux . Le culte a lieu dans une grange. Le 15 mars 1812 le pasteur demande son transfert à Dreux, mais les autorités civiles s'y refusent. Il célèbre cependant des cultes à Dreux, il y réunit même le conseil presbytéral dans une maison de la rue des Ecoles (aujourd'hui rue Ernest Renan) puis rue des embûches et ceci jusqu'à sa mort.

En 1821 un temple est enfin construit à Marsauceux.

C'est l'époque du Réveil ; de petites réunions privées, donc illicites, se tiennent spontanément dans la région , le pasteur Née ne semble pas s'y opposer si bien que, le 6 avril 1826, le sous-préfet de Dreux lui reproche formellement de les favoriser.

Le culte se célèbre aussi à Bû, chez Matthieu Debu, mais comme la maison est trop petite un temple est construit en 1828, annexe de l'église de Marsauceux.

L'Eglise a une école depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, elle fonctionne dans des locaux de circonstance, enfin en 1842 le maire autorise la construction d'un bâtiment.

Le pasteur Née décède en 1856 mettant ainsi fin à un ministère de quarante six ans..

Une école publique ayant, semble-t-il, été créée, l'école protestante faisant désormais double emploi cesse de fonctionner, elle est vendue en juillet 1887 par le pasteur A. Trocmé.

Des industries textiles s'étant installées dans la vallée de l'Avre, leur extension amène une main d'œuvre étrangère et parmi elle des protestants ; des cultes sont célébrés à Nonancourt (département de l'Eure), une église y est crée qui sera toujours desservie par le pasteur de Marsauceux, son territoire comprend les cantons de Brezolles, Châteauneuf la Ferté-Vidame et Nonancourt où un temple est construit en 1878. La fermeture des usines de textile après la seconde guerre mondiale amène la réunion de l'église avec celle de Dreux en 1954. Puis le nombre de protestants ayant fortement diminué le temple ne se justifie plus, la commune en reprend possession en 1972.

En 1926 après la désaffectation du temple de Bû, il n'y a plus que deux lieux de culte à desservir ; alors que le pasteur est Samuel Brunet, l'idée de construire un temple à Dreux est relancée. Monsieur Charles Waddington fait l'acquisition en 1928 de la propriété du 9 rue Mériqot ; l'habitation sert de presbytère un temple est construit dans la cour; le siège de la paroisse est ainsi transféré à Dreux.

C'est sous ce même pasteur que l'église fait partie, dès sa création en 1938, de l'Eglise Réformée de France .

En 1957 le pasteur Berthoud fait construire dans la cour une salle de réunion à laquelle le nom de Charles Waddington est donné ; puis il fait acquérir en 1965 les bâtiments des 5 et 7 rue Mériqot ; le 5 est dénommé Pavillon Jean Gravelle, le 7, situé entre la rue et le temple, est démoli pour faire une entrée directe du temple sur la rue.

En 1968 à l'initiative du pasteur Berthoud, le pasteur Marc Boegner, Président du Conseil Œcuménique des Eglises, Président de la Fédération Protestante et académicien fait une conférence sur l'œcuménisme devant une salle des fêtes comble ; ce temps fort marque profondément les rapports entre les protestants et les catholiques de Dreux.

L'entrée du temple sur la rue est enfin réalisée en 1996 par l'architecte J.Painchault, avec la construction d'un narthex, et l'aménagement du parvis sur lequel donne aussi le Pavillon Gravelle.

G.Vogt